INITIALES DU MAIRE
1352
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

Province du Québec
Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes

Séance ordinaire du conseil municipal de L'Isle-aux-Allumettes tenue le 5 mai 2020 à 9h30, par téléconférence, en raison de la situation de la pandémie et selon les directives du ministère des affaires municipales, au bureau municipal à Chapeau.

À laquelle étaient présents son Honneur le maire Winston Sunstrum et les conseillers Pat Tallon, Nancy McGuire, Roger Lavoie, Pat Montgomery, Louis Lair et Mariette Sallafranque.

La Directrice générale, Alicia Jones, est présente sur la ligne.

1. Ouverture de la séance

Le maire souhaite la bienvenue à tous et déclare la réunion ouverte.

2. Présence

Tous présents sur la ligne de téléconférence.

3. Conflit d'intérêts (le cas échéant)

La conseillère Sallafranque déclare un conflit pour toutes discussions au sujet de la Caisse Desjardins de Chapeau.

4. Adoption de l'ordre du jour

098-20/05 Proposé par la conseillère Sallafranque d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et amendé.

Adopté

5. Adoption du procès-verbal

099-20/05 Proposé par le conseiller Montgomery que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2020 soit accepté.

Adopté

100-20/05 Proposé par la conseillère McGuire que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 avril 2020 soit accepté.

Adopté

6. Questions du public

La séance n'est pas ouverte au public et aucune question n'a été reçue pour présentation.

7. Correspondance

Aucune.

8. Sujets à discuter

a. COVID-19

La Directrice générale présente les dernières recommandations provinciales concernant les restrictions et les lignes directrices COVID-19.

INITIALES DU MAIRE
1353
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

Un communiqué de presse possible est discuté, un bulletin municipal sera rédigé.

b. Aménagement du territoire et Urbanisme

101-20/05 *Demande d'exclusion CPTAQ Lot # 4785751*
Proposé par la conseillère McGuire que cette municipalité réalise une demande, au nom du propriétaire, M. William Fleming, d'exclusion de la zone agricole à la CPTAQ pour une parcelle du lot # 4785751, si cette demande est acceptée par la MRC Pontiac .
Adopté

102-20/05 *Demande de dérogation mineure*
Proposé par le conseiller Lair que la demande de dérogation mineure reçue soit envoyée au comité CCU dès qu'une réunion pourra être tenue, sous les restrictions des réunions publiques en situation pandémique actuelle.
Adopté

103-20-05 *Règlement sur les véhicules récréatifs*
Proposé par le conseiller Lair que le règlement sur les véhicules récréatifs soit examiné par le comité CCU dès qu'une réunion pourra être tenue, sous les restrictions des réunions publiques en situation pandémique actuelle.
Adopté

c. Travaux publics

La Directrice générale présente une mise-à-jour concernant les projets et les travaux routiers prévus.

d. Financement dette eau potable

104-20/05 *Emprunt par billets au montant de 188 200 $ qui sera réalisé le 12 mai 2020*

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes souhaite emprunter par billets pour un montant total de 188 200 $ qui sera réalisé le 12 mai 2020, réparti comme suit :
Règlement #03-2007 188 200 $

ATTENDU QU' il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1er alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 03-2007, la Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est donc proposé par la conseillère McGuire et résolu unanimement :

Formules Municipales No 5614-A-MST-O (FLA 780)

INITIALES DU MAIRE
1354
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1er alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 12 mai 2020;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 12 mai et le 12 novembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2021	16 600 $
2022	17 100 $
2023	17 600 $
2024	18 000 $
2025	18 500 $ (à payer en 2025)
2025	100 400 $ (à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2026 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 03-2007 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 12 mai 2020), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

Adopté

105-20/05 *Soumissions pour l'émission de billets*

Ouverture de soumissions le 5 mai 2020 à 10h au Ministère des Finances du Québec, avec 3 soumissions reçues.

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 12 mai 2020, au montant de 188 200 $;

ATTENDU QU' à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

16 600 $	1,50000 %	2021
17 100 $	1,60000 %	2022
17 600 $	1,70000 %	2023
18 000 $	1,80000 %	2024
118 900 $	2,00000 %	2025

Prix : 98,00400 Coût réel : 2,44907 %

INITIALES DU MAIRE
1355
INITIALES du SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

2- BANQUE ROYALE DU CANADA

16 600 $	2,67000 %	2021
17 100 $	2,67000 %	2022
17 600 $	2,67000 %	2023
18 000 $	2,67000 %	2024
118 900 $	2,67000 %	2025

Prix : 100,00000 Coût réel : 2,67000 %

3- CAISSE DESJARDINS DES RIVIÈRES DE PONTIAC

16 600 $	2,86000 %	2021
17 100 $	2,86000 %	2022
17 600 $	2,86000 %	2023
18 000 $	2,86000 %	2024
118 900 $	2,86000 %	2025

Prix : 100,00000 Coût réel : 2,86000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

Il est donc proposé par la conseillère McGuire et résolu unanimement;

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 12 mai 2020 au montant de 188 200 $ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 03-2007. Ces billets sont émis au prix de 98,00400 pour chaque 100,00 $, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

Adopté

e. <u>autres sujets</u>

106-20/05 *<u>Caisse Desjardins - Succersale Chapeau</u>*

Proposé par le conseiller Lair que cette municipalité réalise une demande auprès de la Caisse Desjardins pour rouvrir son succersale à Chapeau pour ses résidents et entreprises, avec un accès contrôlé tout en respectant toutes les exigences sanitaires et mesures de sécurité publique.

Adopté

107-20/05 *<u>Prix du bénévolat - MRC Pontiac</u>*

Proposé par le conseiller Montgomery que Ivan Schryer et Bob Ferrigan soient mis en nomination pour les Prix du bénévolat de la MRC Pontiac pour les années 2020 et 2021, respectivement.

Adopté

108-20/05 *<u>Projet FDT - vidéo</u>*

Proposé par la conseillère McGuire que cette municipalité procède au projet de vidéographie, en collaboration avec le groupe Pontiac Ouest Marketing, tel que financé par le Fonds FDT de la MRC Pontiac, et autorise la Directrice générale à signer l'entente de financement.

Adopté

Formules Municipales No 5614-A-MST-O (FLA 780)

INITIALES DU MAIRE
1356
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

109-20/05

9. Approbation des comptes

Proposé par le conseiller Montgomery que les factures soient payées selon la liste présentée.

Adopté

Certificat de disponibilité de fonds

Je soussigné, Alicia Jones, Directrice générale/Secrétaire-trésorière de la municipalité de L'Isle-aux-Allumettes, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour payer les frais selon la liste présentée.

De quoi, ce certificat est donné à Chapeau, le 5 mai 2020.

Alicia Jones
Directrice générale / Secrétaire-trésorière

10. Questions du public

Aucune.

11. Varia

- discussions concernant le projet internet régional

12. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 2 juin 2020 à 19h00 au bureau municipal.

13. Clôture de la réunion

110-20/05

Proposé par la conseillère McGuire que la séance soit levée à 11h10.

Adopté

Directrice générale / Secrétaire-trésorière Maire

Je, *Winston Sunstrum, maire*, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, conformément à l'article 142 (2) du Code municipal.